

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

**Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2010**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 1<sup>er</sup> février 2010 à 19h30, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Monsieur	André Patry	Conseiller
	Madame	Michelyne Bélair	Conseillère
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Jean-Paul Cousineau	Conseiller
	Monsieur	Denis Lacroix	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Raymonde Tremblay, secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire de la séance.

**1. Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19h30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2010-02-01-024

Sur la proposition de Yvon Pelletier, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2010
4. Période de questions
5. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière
  - A- Suivi des procès-verbaux
  - B- Rapport de délégation de pouvoirs
6. Rapport du maire
7. Rapport de l'inspecteur municipal
  - 7.1 Urbanisme
    - A- Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de janvier 2010
  - 7.2 Hygiène
  - 7.3 Voirie
8. Rapport du CCU
9. Présentation des comptes
  - A- Approbation de la liste des virements de crédits
  - B- Approbation de la liste des dépenses incompressibles
  - C- Approbation de la liste des comptes à payer
10. Sécurité incendie
  - A- Réaménagement intérieur du camion de service incendie
  - B- Formation pompier – Section 2

11. AREV - Association de la route de l'eau vive
12. Demande de subvention pour le réseau routier
13. Croix-Rouge canadienne – Contribution annuelle 2010
14. Placement carrière été 2010 (projet étudiant) Demande de subvention
15. Subvention amélioration chemin 2009 – Demande de remboursement
16. Reddition des comptes relatifs à la subvention reçue du chemin Rivière-Gatineau Sud
17. Entretien des chemins d'été
18. Correspondance
19. Varia
  - A- UMQ - Haïti
  - B- Fête de l'eau de Pâques
  - C- Comité des dons
  - D- Programme de ski et planche Haute-Gatineau
  - E- Bibliothèque municipale
  - F- Plan d'intervention au niveau des infrastructures
  - G- Rapport de reddition des comptes du comité des loisirs de Bouchette et Cameron inc.
  - H- Centre Multi-Fonctionnel
  - I- Demande d'achat d'un terrain municipal
20. Période de questions
21. Levée de la séance

**Adoptée à l'unanimité**

### **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2010**

Reporté

### **4. Période de questions**

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Vente de la terre de la municipalité, moulin à scie
- Puits municipal, étude hydrogéologique

### **5. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière**

#### **A- Suivi des procès-verbaux**

Reporté

#### **B- Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2010-02-01-025

Sur la proposition de Jean-Paul Cousineau, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière Claudia Lacroix, pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2010, pour un montant de 2236.75\$, déposée par la secrétaire-trésorière adjointe Raymonde Tremblay.

**Adoptée à l'unanimité**

## 6. Rapport du maire

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de janvier 2010 et il résume les principales activités tenues durant ce mois.

## 7. Rapport de l'inspecteur municipal

### 7.1 Urbanisme

#### A- Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de janvier 2010

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de janvier 2010 sont déposées.

### 7.2 Hygiène

### 7.3 Voirie

#### A- Stationnement rue Principale, borne fontaine

M.B. 2010-02-01-026

**Considérant** la résolution M.B. 2010-01-11-022 mandatant l'inspecteur municipal afin de vérifier la problématique du stationnement en face des propriétés du 39 et 41 rue Principale;

**Considérant que** des vérifications ont été effectuées auprès de la Sûreté du Québec et qu'aucun véhicule ne peut être stationné à moins de 5 mètres de chaque côté d'une borne fontaine;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyé par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater l'inspecteur municipal Richard Carle, afin qu'il replace les panneaux de signalisations en face des propriétés, 39 et 41 rue principale, soit à 5 mètres de chaque côté de la borne fontaine et d'enlever les panneaux non nécessaires.

**Adoptée à l'unanimité**

#### B- Puits municipal

M.B. 2010-02-01-027

Sur la proposition de Yvon Pelletier, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu de mandater l'inspecteur municipal Richard Carle pour rédiger une lettre au propriétaire du terrain qui entoure le puits municipal, lui mentionnant, avec les justifications appropriées, de ne pas épandre aucun produit chimique ni fumier sur les champs avoisinant le puits municipal. La lettre à laquelle il annexera l'étude hydrogéologique de la zone du puits sera transmise par voie de courrier recommandé.

**Adoptée à l'unanimité**

### **C- Fossé Montée 31 Milles**

#### **Note au procès-verbal**

Une inspection sera effectuée par l'inspecteur municipal Richard Carle lorsque la température le permettra, afin de voir si des correctifs doivent être apportés dans une courbe sur la Montée 31 Milles. (Côte à Pépère)

### **D- Tapis à l'entrée de la salle municipale et communautaire de Bouchette.**

M.B. 2010-02-01-028

**Considérant que** l'inspecteur municipal a présenté aux membres du conseil des échantillons de tapis pour l'entrée de la salle municipale et communautaire;

**Considérant qu'**une vérification sera effectuée par l'inspecteur municipal auprès d'autres fournisseurs afin de rechercher le prix le plus avantageux;

**En conséquence**, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu de mandater l'inspecteur municipal Richard Carle pour procéder à l'achat d'un tapis pour l'entrée de la salle municipale et communautaire de Bouchette. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien rép. Centre municipal » (02-702-20-529).

**Adoptée à l'unanimité**

### **8. Rapport du CCU**

### **9. Présentation des comptes**

#### **A- Approbation de la liste des virements de crédits**

Aucun virement de crédit

#### **B- Approbation de la liste des dépenses incompressibles**

M.B. 2010-02-01-029

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles, n'incluant pas les salaires du mois de janvier 2010, pour un montant total de 75743.69\$ telle que déposée par la secrétaire-trésorière adjointe Raymonde Tremblay.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Note au procès-verbal**

Le rapport des salaires du mois de janvier 2010 sera déposé lors de la séance ordinaire du mois de mars 2010.

## **C- Approbation de la liste des comptes à payer**

M.B. 2010-02-01-030

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Jean-Paul Cousineau, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 janvier 2010 pour un montant de 34129.50\$ et d'autoriser les paiements.

**Adoptée à l'unanimité**

## **10. Sécurité incendie**

### **A- Réaménagement intérieur du camion de service incendie**

M.B. 2010-02-01-031

**Considérant que** le réaménagement du camion de service incendie a été approuvé, par la résolution M.B. 2009-09-14-176 pour un montant de 7000\$;

**Considérant que** les travaux ne sont toujours pas exécutés;

**Considérant qu'il y a eu du changement en ce qui concerne le prix budgétaire déjà autorisé et réservé dans le surplus accumulé par la résolution M.B. 2009-12-21-268;**

**Considérant que** des modifications ont été recommandées à l'occasion d'une rencontre des pompiers volontaires et que ces changements nécessiteraient une augmentation d'environ 3000\$ sur le prix déjà soumis;

**Considérant qu'une demande a été effectuée par les membres du conseil lors de l'atelier de travail du 26 janvier 2010, afin qu'un croquis et un prix soient déposés pour la présente séance du 1<sup>er</sup> février 2010, afin de justifier l'augmentation de 3000\$;**

**En conséquence** sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par André Patry, il est résolu de mandater le chef pompier Richard Carle, pour faire exécuter les travaux de réaménagement du camion de service incendie pour un montant ne dépassant pas 10000\$, selon le croquis et prix budgétaire soumis par Soudure Mobile Sylvain Lefebvre. La dépense supplémentaire reliée à ce réaménagement sera imputée au poste « Immobilisations – Camion de service incendie ». (03-600-00-000), suite à un virement de crédits de 3000\$ provenant du poste « Entretien & Rép. Véhicules » (02-220-00-525). La supervision de ces travaux sera effectuée par le chef pompier Richard Carle et quelques pompiers volontaires.

**Adoptée à l'unanimité**

## **B- Formation pompier – Section 2**

M.B. 2010-02-01-032

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu d'autoriser Jean-Paul Cousineau et Tommy Gosselin, pompiers volontaires, à participer à la formation Pompier - Section 2, qui aura lieu à la caserne incendie de la Ville de Maniwaki. La dépense reliée à cette formation sera imputée au poste « Formation et perfectionnement » (02-220-00-321).

**Adoptée à l'unanimité**

## 11. AREV – Association de la route de l'eau vive

### **Note au procès-verbal**

Marc Saumure donne un compte rendu de l'avancement du projet « Village des traditions ».

## 12. Demande de subvention pour le réseau routier

M.B. 2010-02-01-033

**Considérant** que des travaux d'amélioration sont nécessaires sur certains chemins de la municipalité ;

**Considérant** que pour l'année 2010, les membres du conseil municipal jugent nécessaire de procéder à des réparations majeures sur la Montée du Lac 31 Milles, sur une distance de 2.4 km soit du début à l'intersection du chemin Rivière-Gatineau Nord jusqu'au chemin Paul, comme première phase au projet;

**Considérant** que l'état de la Montée 31 Milles nécessite que des travaux doivent être effectués dès cette année ;

**Considérant** que ces travaux d'amélioration consistent à :  
Mise en forme de certaines sections du chemin ;  
Amélioration de l'écoulement des eaux ;

**Considérant** que cette Montée est très utilisée par de nombreux utilisateurs, qu'ils soient visiteurs, touristes, villégiateurs ou résidents et qu'elle mène à plusieurs lacs de la municipalité, soit le Lac Cameron, Lac de l'Est, Lac de la Campe, Lac d'Équerre, Lac Rond, Lac Charron, Lac des Pères, Lac Poirier, Lac de l'Achigan, Lac Malone, Lac 31 Milles;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Jean-Paul Cousineau, il est résolu de mandater le maire Réjean Major, pour présenter une demande de subvention d'un montant de 200000\$ à Madame Stéphanie Vallée, députée du comté de Gatineau, pour les travaux de réfection et d'amélioration de la Montée du Lac 31 Milles, dans le cadre du programme d'amélioration du réseau local.

**Adoptée à l'unanimité**

## 13. Croix-Rouge canadienne – Contribution annuelle 2010

### **Note au procès-verbal**

Cette demande est traitée par le comité des dons.

**14. Placement carrière été 2010 (projet étudiant) – Demande de subvention**

M.B. 2010-02-01-034

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu de mandater la directrice générale Claudia Lacroix, pour compléter une demande de subvention salariale dans le cadre du programme « Placement Carrière Été 2010 » pour la période estivale 2010 et ce, pour trois (3) étudiants dans les domaines de promotion des bonnes pratiques environnementales, notamment en ce qui a trait au compostage, au reboisement des berges et à la gestion des matières résiduelles.

**Adoptée à l'unanimité**

**15. Subvention amélioration chemin 2009 – Demande de remboursement**

M.B. 2010-02-01-035

**Considérant** la résolution M.B. 2009-02-02-022 demandant une subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier municipal et ce pour le chemin Rivière-Gatineau Sud;

**Considérant** la subvention 27500\$ consentie à la municipalité de Bouchette;

**Considérant** que les travaux ont été planifiés par l'inspecteur municipal Richard Carle;

**Considérant** que les membres du conseil ont approuvé les dépenses pour les travaux exécutés sur ce chemin;

**En conséquence**, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale Claudia Lacroix, pour compléter la demande de versement de la subvention relative à l'amélioration du chemin Rivière-Gatineau Sud dont les travaux ont été exécutés en régie par différents entrepreneurs de Bouchette.

**Adoptée à l'unanimité**

**16. Reddition des comptes relatifs à la subvention reçue du chemin Rivière-Gatineau Sud**

M.B. 2010-02-01-036

Sur la proposition Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale Claudia Lacroix, pour présenter la reddition des comptes des travaux exécutés sur le chemin Rivière-Gatineau Sud dans le cadre de la subvention reçue.

**Adoptée à l'unanimité**

## 17. Entretien des chemins d'été

M.B. 2010-02-01-037

Sur la proposition de Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu qu'un comité soit composé de la conseillère Karo Poirier, des conseillers Jean-Paul Cousineau et Yvon Pelletier, du maire Réjean Major et de la directrice générale Claudia Lacroix, pour préparer un devis pour l'entretien des chemins d'été et que ce comité dépose ses recommandations lors d'une séance ultérieure.

**Adoptée à l'unanimité**

## 18. Correspondance

### 18.1 Démarche Municipalité amie des aînés

#### **Note au procès-verbal**

Les membres du conseil en prennent bonne note et demande de faire parvenir des dépliants supplémentaires.

### 18.2 Fête au village

M.B. 2010-02-01-038

**Considérant** la demande déposée par le conseil de la Fabrique de la Paroisse St-Gabriel de Bouchette;

**Considérant qu'**une fin de semaine de festivités sera organisée au courant de l'été 2010 par cet organisme, afin d'amasser des fonds pour l'entretien de l'église;

**Considérant que** cet organisme demande l'appui de la municipalité de Bouchette dans le cadre de l'organisation de cette fin de semaine de festivités;

**Considérant que** la salle municipale et communautaire de Bouchette est disponible en tout temps, aux organisations locales dans le cadre de leurs activités respectives;

**Considérant que** les membres du conseil sont d'accord à mettre à la disposition de cet organisme les employés municipaux et la machinerie municipale durant les heures normales de travail pour l'organisation de cette fin de semaine de festivités;

**En conséquence**, sur la proposition de André Patry, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu que la municipalité de Bouchette appuie le conseil de la Fabrique de la Paroisse St-Gabriel de Bouchette dans ses démarches en ce qui à trait à l'organisation d'une fin de semaine de festivités durant l'été 2010. Il est de plus résolu que les employés municipaux et la machinerie municipale, durant les heures normales de travail, de même que la salle municipale et communautaire de Bouchette seront mis à la disposition de la Paroisse St-Gabriel de Bouchette dans le cadre de cette fin de semaine de festivités.

**Adoptée à l'unanimité**



## 19. Varia

### A- UMQ - Haïti

M.B. 2010-02-01-039

**Considérant qu'** en raison du violent séisme qui a frappé plusieurs communes d'Haïti, dont sa capitale Port-au-Prince, le peuple haïtien vit un drame humain et matériel considérable marqué par la perte de vie de plusieurs milliers de personnes et la destruction massive des maisons et d'infrastructures de base, jetant à la rue le tiers de la population du pays dans des conditions plus que précaires;

**Considérant** l'amplitude des besoins qui devront être comblés pour redonner au peuple haïtien des infrastructures nécessaires à un retour à la vie normale, tous les efforts de la communauté internationale doivent être mis à contribution pour relever l'immense défi de reconstruction de ce pays parmi les plus pauvres de la planète;

**Considérant que** ce petit pays a su tisser au fil des ans une relation particulière avec le Québec, d'abord par une parenté de langue et ensuite par l'importance de la communauté québécoise d'origine haïtienne;

**Considérant que** les municipalités du Québec ont manifesté leur solidarité envers le peuple haïtien dès les premières heures du drame qui secoue actuellement ce pays et ont sollicité l'UMQ a pour agir et coordonner une aide spécifique, portant sur des volets propres à l'activité municipale.

**Considérant qu'** à cet effet, le président de l'UMQ a réuni d'urgence le conseil d'administration de l'Union, lequel a rapidement entériné un plan d'action.

**Considérant que** ce plan mise sur l'expertise municipale et se décline en deux volets :

**Premièrement : Collecte de fonds**

- *Toutes les municipalités québécoises sont immédiatement sollicitées pour adopter une résolution leur permettant de contribuer directement à un fonds municipal de remise en opération d'infrastructures, à hauteur de 25 cents par citoyen, étant entendu que ce montant est un objectif et que toute générosité supplémentaire sera la bienvenue, tant les besoins à satisfaire seront immenses.*
- *De plus, si une municipalité désire solliciter ou recevoir des dons de ses propres citoyens désireux de contribuer à cette initiative, elle pourra le faire.*
- *Les contributions municipales destinées au fonds dédié à cette fin devront être faites à l'ordre de l'Union des municipalités du Québec, porter la mention « Urgence Haïti » et être expédiées aux bureaux de l'UMQ au 680, rue Sherbrooke Ouest, bureau 680, Montréal (Québec), H3A 2M7.*

- *L'Union s'engage à ce que la totalité des sommes recueillies dans ce fonds soient affectées aux projets qui seront déterminés par le conseil d'administration lorsque les besoins prioritaires seront établis. Elle s'engage de plus à faire une reddition de comptes détaillée à chaque municipalité qui aura contribué à ce fonds.*

**Deuxièmement : Expertise municipale**

- *L'ensemble du milieu municipal est également sollicité, dès maintenant, afin d'identifier des personnes-ressources dans diverses spécialités, qui pourraient être déployées au moment opportun pour aider sur place à la remise en opération des infrastructures et équipements municipaux visés.*
- *Dans un premier temps, cette contribution en ressources humaines sera répertoriée par l'UMQ, qui verra par la suite à coordonner ses efforts avec d'autres organismes en fonction des besoins prioritaires, et à les arrimer avec le financement disponible. Une section « Urgence Haïti » a également été intégrée sur le site Internet de l'UMQ à l'adresse [www.umq.qc.ca](http://www.umq.qc.ca) et un courriel sur : [info@umq.qc.ca](mailto:info@umq.qc.ca) pour permettre l'expression des contributions en ressources humaines.*

**Considérant que** l'Union s'engage à ce que la totalité des sommes recueillies dans ce fonds soient affectées aux projets qui seront déterminés par le conseil d'administration lorsque les besoins prioritaires seront établis. Elle s'engage de plus à faire une reddition de comptes détaillée à chaque municipalité qui aura contribué à ce fonds.

**Considérant que** Considérant que les municipalités québécoises sont habilitées par les lois qui les gouvernent à contribuer à une telle initiative (se référer aux extraits de la *Loi sur les compétences municipales*, de la *Loi sur les cités et villes* et des lois fédérale et provinciale sur l'impôt produits en annexe à la présente résolution);

**EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu :**

**QUE** la municipalité de Bouchette adhère à la proposition soumise par le conseil d'administration de l'UMQ et autorise une contribution à hauteur de 25 cents per capita à verser au ***fonds municipal de remise en opération d'infrastructures*** à l'aide d'un chèque émis à l'ordre de l'Union des municipalités du Québec, portant la mention « ***Urgence Haïti*** », ***pour un montant de 178.25\$.*** ***Cette contribution correspond au produit de 25 cents par 713 résidents. Cette dépense sera imputée au poste « Dons divers » (02-702-90-499);***

**Il est de plus résolu QUE** la municipalité de Bouchette invite ses citoyens à contribuer également à ce fonds en remettant leurs dons directement à la municipalité qui émettra un reçu de charité sur demande de ceux-ci.

**Adoptée à l'unanimité**

## **B- Fête de l'eau de Pâques**

### **Note au procès-verbal**

Considérant que le document a été déposé au bureau municipal le 1<sup>er</sup> février 2010, et après discussion, ce point est reporté pour étude.

## **C- Comité des dons**

M.B. 2010-02-01-040

**Considérant que** durant les séances de travail pour le budget 2009, il était difficile de faire un choix judicieux quant à l'approbation ou au refus des demandes de dons pour l'année 2010;

**Considérant que** Michelyne Bélair, conseillère au poste #2, durant ces dites réunions a suggéré la formation d'un comité pour faire l'analyse des demandes de dons pour ensuite en faire part à la table du conseil;

**Considérant que** sa suggestion a fait l'unanimité autour de la table et qu'il a été proposé de former ce comité lors de la prochaine assemblée du conseil;

**Considérant que** le conseil a accepté par résolution lors de l'assemblée du mois de décembre 2009 la formation d'un comité des dons;

**Considérant que** le conseil a adopté et approuvé par résolution lors de l'assemblée du mois de janvier 2010 la composition suivante des membres du comité des dons :

*André Patry, Michelyne Bélair, Yvon Pelleter, Karo Poirier,*

**Considérant que** le Comité des dons s'est réuni le 18 janvier 2010 afin de passer en revue toutes les demandes de dons reçues ainsi que celles des années antérieures en filière;

**En conséquence**, sur la proposition de André Patry, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu d'adopter la proposition du comité des dons, selon le tableau présenté et d'en autoriser les paiements. De plus, toutes les demandes adressées à la municipalité de Bouchette et faisant partie de ce document n'ont pas à être déposées pour approbation par les membres du conseil et que les dépenses concernées par ces dons soient imputées dans les postes budgétaires respectifs.

Note : Le document de travail déposé comprenant l'étude demeura aux archives de la municipalité.

<b>Demandeur</b>	<b>Montant accordé en 2010</b>
Age d'or (activités fin année)	300.00 \$
AREV (Association de la route de l'eau vive)	2 000.00 \$
ASO (Association Sauvetage Haute-Gatineau)	500.00 \$
Association Lac 31 milles	250.00 \$
Canards illimités	35.00 \$
Centraide (Coût déjeuner du maire)	588.00 \$
Club de ski et planche VG	300.00 \$
Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais) CÉHG/CSHBO	400.00 \$
Croix-Rouge	100.00 \$
Fabrique Gracefield (Feuillet)	150.00 \$
Fondation Jean-Claude Branchaud	250.00 \$
SAGE	1 000.00 \$
Sécurité dans le transport	60.00 \$
Ville de Maniwaki (Clinique médicale)	432.00 \$
Albatros	100.00 \$
Association ligue vieux poêle. Tournoi de pêche	Aucun
Carrefour jeunesse emploi V-G	Aucun
Centraide	Déjeuner du maire
Contacts Femmes-enfants (Lac Ste-Marie)	Aucun
Entraide de la Vallée	Aucun
Fondation Centre de santé	Aucun
Fondation des maladies du cœur	Aucun
Fondation Le Terrier	Aucun
La vie agricole	Aucun
Association Grand Lac Rond (Lac Roddick)	Aucune demande
Association Lac Cameron	Aucune demande
Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais) CÉHG( Publicité album finissants)	Aucune demande
Maison de la culture	Aucun
Maison de la famille	Aucun
Centre multi-fonctionnel	En suspens
Coop santé Gracefield	En attente
Festival Eau de Pâques	En attente
O.P.P.	En attente
Opération nez rouge	Aucun
Paroisse Assomption	Aucun
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>6465.00\$</b>

**Adoptée à l'unanimité**

#### **D- Programme de ski et planche de la Haute-Gatineau**

##### **Note au procès-verbal**

Le conseiller Yvon Pelletier demande de s'assurer que les jeunes qui s'inscrivent à ce programme y participent.

## **E- Bibliothèque municipale**

### **Note au procès-verbal**

La conseillère Michelyne Bélair demande que le bibliothécaire participe à la formation Symphony et de considérer la possibilité d'inscrire une autre personne disponible pour cette formation.

## **F- Plan d'intervention au niveau des infrastructures**

### **Note au procès-verbal**

La conseillère Michelyne Bélair demande de lui transmettre une copie du document de l'étude préparée par Louis Archambault, technicien en génie civil, ainsi qu'une copie des documents que la municipalité a utilisés pour demander la subvention de la taxe d'accise des années précédentes.

## **G- Rapport de reddition des comptes du Comité des Loisirs de Bouchette et Cameron Inc.**

M.B. 2010-02-01-041

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de demander au Comité des Loisirs de Bouchette et Cameron Inc. par l'entremise de Claudia Lacroix, trésorière de ce comité à transmettre un rapport sur la reddition des comptes depuis les quatre dernières années aux membres du conseil municipal, pour la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2010.

**Adoptée à l'unanimité**

## **H- Centre Multi-Fonctionnel**

### **Note au procès-verbal**

Document remis à la séance du conseil.  
Ce point est reporté à une séance ultérieure

## **I- Demande d'achat d'un terrain municipal**

M.B. 2010-02-01-042

Sur la proposition de Jean-Paul Cousineau, appuyée par Karo Poirier, il est résolu qu'un comité soit formé des conseillères Karo Poirier et Michelyne Bélair, des conseillers Jean-Paul Cousineau et Yvon Pelletier, du maire Réjean Major et de la directrice générale Claudia Lacroix, afin de regarder la possibilité de louer ou vendre la terre municipale pour y installer un moulin à scie. Ce comité déposera ses recommandations lors d'une séance ultérieure.

**Adoptée à l'unanimité**

## 20. Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- AREV
- Parc industriel dans la municipalité
- Terrain municipal
- Centre Multi Fonctionnel à Maniwaki
- Centre 4 Saisons de Bouchette

## 21. Levée de la séance

M.B. 2010-02-01-043

Sur la proposition de Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de lever la présente séance à 23h10.

**Adoptée à l'unanimité**

---

*Réjean Major*  
Maire

---

*Raymonde Tremblay*  
Secrétaire-trésorière adjointe